

ACCUEILS DE LOISIRS - POUR LES 3-17 ANS

VACANCES 2022

vi | | eurbanne

SOMMAIRE

CHAMAGNIEU

Reconnecter les enfants
avec la nature pour les 3-11 ans p. 4-7

VACANCES SPORT

Le plein d'activités
pour les 9-13 ans p. 8-10

ANIMATIONS JEUNES

Aventures, découvertes
pour les 12-17 ans p. 11-13

MAISON DE QUARTIER DES BROSSES

De l'action pour les 6-25 ans p. 14

RÉCAPITULATIF

INSCRIPTIONS p. 15

LES VACANCES, UN DROIT FONDAMENTAL

Chaque année, trois millions d'enfants sont privés de vacances pour des raisons essentiellement financières.

À Villeurbanne, nous refusons d'accepter cet état de fait. Partir de chez soi, partager des temps de complicité en famille ou entre amis, élargir son horizon jouent un rôle crucial dans l'éducation des plus jeunes. Ces moments favorisent l'autonomie et stimulent la curiosité. Ils participent, au même titre que l'enseignement, à la formation des adultes en devenir. Pour les familles, le temps des vacances, loin du quotidien et de la routine, est une bouffée d'air frais. Les vacances ne sont pas un luxe mais un droit fondamental. L'équipe municipale en a fait une priorité du mandat. La Ville finance des activités de loisirs accessibles à toutes les familles quelles que soient leurs conditions de vie. Nous ferons en sorte, dans les années à venir, d'étoffer cette offre afin qu'elle bénéficie à tous ceux qui en ont besoin dans un esprit de fraternité et de solidarité entre tous les Villeurbannais. Bonnes vacances à tous !

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

Pour connaître les détails concernant l'offre de loisirs destinée aux 6-17 ans, ainsi que tous les tarifs, consultez le site www.villeurbanne.fr/vacances

CHAMAGNIEU

3-11
ANS

RECONNECTER LES ENFANTS AVEC LA NATURE !

Les temps de loisirs sont des temps « à soi », qui ont pour objectif l'épanouissement, la réalisation et le développement de l'enfant. Ils sont propices à la (re)connexion des enfants à la nature. Les activités alterneront entre la participation à la vie quotidienne du centre et la co-construction de projets nature. En laissant la place au libre choix et au plaisir avant tout, le centre développe des activités basées sur des approches artistiques, sensorielles, ludiques... en lien avec les différentes thématiques du développement durable.

Deux accueils différents sont proposés cette année :

- Des séjours d'une semaine à la journée avec retour tous les soirs (ALSH) — durant les vacances d'avril et d'été
- Des séjours d'une semaine avec nuitées sur place (CVL) - uniquement durant les vacances d'été

LES ENFANTS POURRONT ÊTRE
ACCUEILLIS À LA JOURNÉE,
SANS HÉBERGEMENT
À CHAMAGNIEU (A.L.S.H) :

**DURANT LES VACANCES D'AVRIL
(POUR LES 3-11 ANS)**

Du mardi 19 au vendredi 22 avril

(4 jours seulement)

Du lundi 25 au vendredi 29 avril

**DURANT L'ÉTÉ EN JUILLET
ET AOÛT (POUR LES 3-11 ANS)**

Du jeudi 7 au vendredi 8 juillet

(2 jours seulement)

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet

(4 jours seulement, hors 14 juillet)

Du lundi 18 au vendredi 22 juillet

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 août

Du lundi 8 au vendredi 12 août

Du mardi 16 au vendredi 19 août

(4 jours seulement)

Du lundi 22 au vendredi 26 août

Accueil des enfants âgés de 3 à 6 ans :
le nombre de places pour les enfants
de cet âge est limité en juillet et août.

TRANSPORT

Pendant les séjours, un service de cars est mis à disposition des familles villeurbannaises afin d'assurer le transport des enfants jusqu'à Chamagnieu, en Isère. Son coût est inclus dans les tarifs proposés. Les enfants sont accueillis à partir de 8h pour un départ à 8h30 – retour à 18h

Arrêt de car au choix : Espace 30 Saint-Jean / Maison de quartier des Brosses / MLIS rue Roger-Lenoir

REPAS ET GOÛTERS

Les repas de midi et les goûters sont réalisés chaque jour sur place et sont compris dans les tarifs proposés.

TARIFS

Quotient familial CAF	LA SESSION DE 5 JOURS (SESSIONS B, C, D, F, H ET J)		LA SESSION DE 4 JOURS	
	Tarif 1 ^{er} enfant	Réduction de 20 % à partir du 2 ^e enfant	Tarif 1 ^{er} enfant	Réduction de 20 % à partir du 2 ^e enfant
inférieur à 250 €	7,55 €	6,05 €	6,04 €	4,84 €
250 à 324 €	19,30 €	15,45 €	15,44 €	12,36 €
325 à 399 €	26,15 €	20,90 €	20,92 €	16,72 €
400 à 524 €	39,70 €	31,75 €	31,76 €	25,40 €
525 à 649 €	54,25 €	43,40 €	43,40 €	34,72 €
650 à 724 €	69,90 €	55,90 €	55,92 €	44,72 €
725 à 899 €	86,55 €	69,25 €	69,24 €	55,40 €
900 à 1149 €	98,70 €	78,95 €	78,96 €	63,16 €
1150 à 1500 €	113,10 €	90,50 €	90,48 €	72,40 €
supérieur à 1500 €	127,50 €	102,00 €	102,00 €	81,60 €

Pour le séjour de 2 jours, le tarif correspond au coût journalier multiplié par 2.

**LES ENFANTS POURRONT ÊTRE
ACCUEILLIS TOUTE UNE SEMAINE
AVEC HÉBERGEMENT
À CHAMAGNIEU (CVL) :**

**DURANT L'ÉTÉ EN JUILLET
ET AOÛT (POUR LES 6-11 ANS)**

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022

(5 jours y compris le 14 juillet)

Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022

Du lundi 8 au vendredi 12 août 2022

Du lundi 15 au vendredi 19 août 2022

(5 jours y compris le 15 août)

Du lundi 22 au vendredi 26 août 2022

Pour les séjours avec hébergement pensez bien à vous procurer la liste du trousseau nécessaire au séjour de votre enfant (auprès du KID espace familles, sur le site de la ville ou le portail familles). Ce document vous permettra de ne rien oublier et de signaler tout élément à l'équipe de Chamagnieu.

TRANSPORT

Un service de cars est mis à disposition des familles villeurbannaises afin d'assurer le transport des enfants jusqu'à Chamagnieu, en Isère :

- Le lundi pour l'aller : les enfants sont accueillis dès 8h pour un départ à 8h30
 - Le vendredi soir pour le retour à 18h
- Son coût est inclus dans les tarifs proposés.

Arrêt de car au choix : Espace 30 Saint-Jean / Maison de quartier des Brosses / MLIS rue Roger-Lenoir

REPAS ET GOÛTERS

Les repas du matin, du midi et du soir ainsi que les goûters sont réalisés chaque jour sur place et sont compris dans les tarifs proposés.

TARIFS

Séjours avec hébergement au centre de plein air de Chamagnieu :

Quotient familial CAF	Tarif pour un séjour de 5 jours par enfant
inférieur à 200 €	18,20 €
201 à 350 €	29,75 €
351 à 400 €	46,00 €
401 à 500 €	64,00 €
501 à 650 €	78,00 €
651 à 800 €	85,50 €
801 à 1000 €	90,00 €
1001 à 1500 €	101 €
supérieur à 1500 €	105,50 €

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent être réalisées :

- sur le portail familles www.villeurbanne.fr/kid pour l'ALSH et les CVL
- directement au KID 52 rue Racine

Les inscriptions débuteront le **mercredi 16 mars à 10h** sur le portail familles et au KID pour les **vacances d'avril**.

Les inscriptions pour les vacances d'été débuteront le **vendredi 20 mai à 10 h** sur le portail familles.

Pour les inscriptions en guichet, une matinée sera réservée **samedi 21 mai de 9h à 13h** au Kid Espaces famille, puis tous les jours **à partir du 23 mai** aux horaires habituels d'ouverture du Kid. Il y a un nombre de places disponibles sur le portail familles et un nombre de places disponibles en guichet : les places disponibles en guichet ne peuvent pas être réservées sur le portail familles et inversement.

Pour s'inscrire sur le portail familles :

Vous retrouverez dans votre espace personnel du portail l'ensemble des éléments déjà transmis dans le cadre de l'inscription à l'école, à la restauration et/ou au périscolaire de votre enfant. Les informations sanitaires des enfants et le quotient familial de la famille doivent être mis à jour, en ligne, avant l'ouverture des inscriptions. Le quotient familial transmis est commun à toutes activités municipales (restauration, périscolaire du matin et du soir, classes de découvertes, ALSH Vacances Sport et Chamagnieu). Il est indispensable de se munir des pièces justificatives numérisées pour effectuer son inscription sur le portail : les pages des vaccins et l'assurance extrascolaire (obligatoires). Pour confirmer l'inscription de l'enfant, vous devrez réaliser le télé-paiement en ligne. **Une fois le paiement réalisé sur le portail familles, l'inscription ne pourra plus être annulée.**

Si vous n'avez pas d'espace sur le portail familles (famille non villeurbannaise / familles villeurbannaises non inscrites à l'école maternelle ou élémentaire, à la restauration...) il est nécessaire de demander la création de votre compte au moins une semaine avant la date d'inscription. Ce compte vous permettra de vous inscrire aux accueils de Chamagnieu et des Sports durant toute l'année. Rendez-vous sur le site de la ville pour demander la création de votre compte et obtenir vos identifiants.

VACANCES SPORT

9-13
ANS*

*9 ans révolus

SIX SEMAINES SPORTIVES MULTI-ACTIVITÉS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent pratiquer durant une semaine des activités sportives sur le principe d'un thème par jour. Les disciplines sont proposées en fonction des saisons : vélo, escalade, kayak, randonnée, course d'orientation, accro-branches, spéléologie, canyoning, voile, ski, cirque, accro gym, tennis, badminton, sports collectifs...

Les activités, ouvertes à tous sont encadrées par des éducateurs sportifs spécialistes et diplômés. L'activité vélo demande de savoir en faire au préalable pour pouvoir partir avec le groupe et les activités aquatiques nécessitent de savoir nager.

Retrouvez les informations détaillées auprès du service de l'animation sportive direction du Sport de la Ville de Villeurbanne.

Tél. : 04 72 37 48 46

www.villeurbanne.fr/vacances

HIVER

Du lundi 14 au vendredi 18 février 2022.

PRINTEMPS

Du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022.

JUILLET

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2022 (4 jours).

Du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022.

Du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022.

AUTOMNE

Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2022.

DOSSIER D'INSCRIPTION 2022

À remettre rempli au moment de l'inscription au service organisateur de l'accueil de loisirs choisi

(aucune inscription ne sera prise par téléphone ou sans règlement) * à remplir obligatoirement

POUR LES
3-17 ans

Nom de l'enfant* :

Prénom de l'enfant* :

Sexe* : M F

Date de naissance* :

Adresse de l'enfant* :

.....

responsable n°1

responsable n°2

responsable n°3

Lien avec l'enfant*
(père, mère, tuteur...)

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Lieu de naissance*

Adresse*

Téléphone domicile

Téléphone portable*

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Ville de Villeurbanne à :

- capter l'image de mon enfant*
- diffuser l'image de mon enfant*

AUTORISATION DE SORTIE (facultative) POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE LE SOIR OU RETOUR DE SÉJOUR

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'accueil du centre de loisirs, en fin d'activité, ou fin de séjour pour se rendre à son domicile, ou, pour le centre aéré Chamagnieu, à quitter seul le bus pour se rendre à son domicile.

- Pour l'ACM (accueil collectif de mineurs) oui non
Vacances sport :
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
MQB
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
Jeunesse :
- Pour l'ACM (accueil collectif des mineurs)
Chamagnieu :

MENU POUR LES REPAS

- Menu sans restriction Menu sans porc Menu sans viande

AUTORISATIONS PARENTALES

INSCRIPTION POUR LA STRUCTURE (cochez les cases correspondantes)

- VACANCES SPORT 9-13 ANS**
Direction du Sport - Service Animation Sportive : 04 72 37 48 46
- ANIMATIONS JEUNES 12-17 ANS**
Direction de la Jeunesse - 04 78 85 55 82
- MAISON DE QUARTIER DES BROSSES 6 -25 ANS**
Maison de quartier des Broses - 04 72 37 02 22
- Accueil de loisirs 6 - 11 ans Accueil de loisirs 12 - 14 ans
- Accueil de jeunes 15 - 17 ans Actions Jeunesse 18 - 25 ans
- CHAMAGNIEU**
Direction de l'Éducation - 04 78 03 67 84

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3-11 ans Séjour à la journée avec retour le soir

Vacances d'avril

- Semaine A du 19 au 22 avril Semaine B du 25 au 29 avril

En Juillet

- Semaine C du 7 au 8 juillet (2 jours)
 - Semaine D du 11 au 15 juillet (4 jours, hors 14 juillet)
 - Semaine E du 18 au 22 juillet
 - Semaine F du 25 au 29 juillet
- ### En Août
- Semaine G du 1^{er} au 5 août
 - Semaine H du 8 au 12 août
 - Semaine I du 16 au 19 août (4 jours, hors 15 août)
 - Semaine J du 22 au 26 août

Je soussigné(e)*

.....
Responsable légale de l'enfant*

-
- Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre de loisirs tels qu'ils sont présentés.
 - Ai pris connaissance de l'article R4127 – 42 du code de la santé publique. En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.
 - M'engage à payer (ou rembourser) les frais médicaux, d'hospitalisation et divers, incombant à la famille.
 - Atteste l'exactitude de tous les renseignements fournis ci-dessus

Fait à* Le
Signature*

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par la famille ou de renvoi.

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire par la ville de Villeurbanne sont destinées à gérer les inscriptions aux accueils de loisirs de la Ville. Ce traitement est, pour les directions de l'Éducation, du Sport, de la Jeunesse, et aux encadrants des enfants accueillis. Les données sont collectées pour une durée de deux ans avec votre consentement notamment les données de santé, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits (accès, rectification, opposition...). Afin de les exercer et pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles : www.villeurbanne.fr, rubrique mentions légales et données personnelles.

En Juillet

- Semaine D du 11 au 15 juillet
 - Semaine E du 18 au 22 juillet
- En Août**
- Semaine H du 8 au 12 août
 - Semaine I du 15 au 19 août (5 jours y compris le 14 juillet)
 - Semaine J du 22 au 26 août (5 jours y compris le 15 août)

Arrêt de car choisi par la famille

- Espace 30, St Jean
- MLIS, rue Roger-Lenoir
- Maison de quartier des Brosses

Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes et du règlement :**

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile stipulant la couverture des activités extra-scolaires pour l'année en cours
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Pour les séjours jeunesse et Vacances sport :

- le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site www.villeurbanne.fr/vacances (vacances sport - accéder à la démarche) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.
 - une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes bénéficiaires
- Pour les séjours jeunesse :** le brevet de natation de 25 mètres

** modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV
CB acceptée pour Chamagnieu et Kid.

E-mail*		
Employeur*		
Tél. professionnel		

INFORMATIONS SANITAIRES ET RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Le vaccin D.T.P. (Diphtérie Tétano Poliomyélite) est obligatoire et doit être à jour. Si l'enfant n'a pas le vaccin obligatoire, un certificat de non contre-indication à la vie en collectivité doit être transmis avec ce dossier. Ainsi pour que l'inscription soit prise en compte, vous devez obligatoirement compléter les informations ci-dessous et joindre la copie des pages vaccins du carnet de santé:

Vaccins	Date du dernier rappel
Date du rappel DTP *	
Date du rappel Meningocoques	
Date du rappel Coqueluche, Hib, Hépatite B	
Date du rappel Pneumo	
Date du rappel Rougeole Oreillon Rubéole	

L'enfant a une allergie alimentaire* oui non

L'enfant a un problème de santé nécessitant un accompagnement individualisé* oui non

L'enfant a une maladie aiguë ou chronique et/ou suit un traitement* oui non

L'enfant est accompagné par une auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou emploi de vie scolaire (EVS)* oui non

L'enfant bénéficiaire d'un projet d'accompagnement individualisé (PAI)* oui non

En cas de consignes médicales (traitements médicaux en cours, contre-indications médicales, allergies), fournir l'ordonnance médicale et les médicaments prescrits (dans leur boîte d'emballage d'origine marqués au nom de l'enfant avec la notice jointe)

Pour les situations particulières merci de prendre attache avec le/la directeur/trice de l'accueil de loisirs.

INSCRIPTIONS

Inscriptions au guichet :

Venir avec son dossier d'inscription rempli accompagné des pièces justificatives au centre nautique Etienne Gagnaire, 59 avenue Marcel-Cerdan (métro Laurent Bonneval) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi, au service de l'animation sportive.

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription pour l'année 2022 :

- Sur internet : www.villeurbanne.fr/vacances
- À la direction du sport, 9^e étage de la mairie annexe, 52 rue Racine.
- Au service de l'animation sportive, centre nautique Etienne-Gagnaire

Attention, en plus des pièces nécessaires au dossier d'inscription, un questionnaire de santé sera à remplir. Vous le trouvez sur le site de la ville : www.villeurbanne.fr/vacances

Inscriptions en ligne sur le KID Espace familles:

Si vous ne possédez pas encore un identifiant et de mot de passe pour accéder à l'Espace famille, créez les sur : www.villeurbanne.fr/vacances dix jours avant la date d'ouverture des inscriptions.

Inscrivez-vous en ligne sur le KID espace familles : <https://villeurbanne.kiosquefamille.fr>, aux jours indiqués dans le tableau ci-dessous, muni de vos identifiants, de votre quotient familial 2022 qui est commun à toutes activités municipales (restauration, périscolaire du matin et du soir, classes de découvertes, ALSH Vacances Sport et Chamagnieu. Il est indispensable de se munir des pièces justificatives numérisées pour effectuer son inscription sur le portail : pages vaccins, assurance extrascolaire, questionnaire de santé (obligatoires) . Vous retrouverez dans votre espace personnel du portail l'ensemble des éléments déjà transmis dans le cadre de l'inscription à l'école, à la restauration et/ou au périscolaire de votre enfant. Les informations sanitaires des enfants et le quotient familial de la famille doivent être mis à jour, en ligne avant l'ouverture des inscriptions.

Suivez l'évolution de votre dossier sur l'Espace familles et effectuez le règlement par carte bancaire en ligne. Une fois le paiement réalisé sur le portail familles, l'inscription ne pourra plus être annulée.

Périodes	Dates	Inscriptions en ligne	Inscriptions guichet
HIVER 2022	du 14 au 18/02	17/01	19/01
PRINTEMPS 2022	du 19 au 22/04	21/03	23/03
ÉTÉ 2022	du 11 au 29/07	06/06	08/06
AUTOMNE 2022	du 24 au 28/10	19/09	21/09

ACCUEIL DES ENFANTS

Vous laissez votre enfant tous les matins entre 8h15 et 9h et vous le retrouvez tous les soirs entre 16h30 et 17h30

au **complexe sportif des Iris, 80 rue Pierre Voyant, Villeurbanne.**

Les parents et leurs enfants sont conviés à un petit-déjeuner d'accueil le lundi de chaque semaine de 8h15 à 9h et à un goûter de clôture le vendredi à partir de 16h30 avec toute l'équipe d'animation.

REPAS

Les repas de midi, tirés du sac, sont fournis par les familles.

TARIFS ET MODE DE PAIEMENT

Tarifs adaptés aux revenus des familles et varient en fonction des quotients familiaux

20 % de réduction à partir du 2^e enfant d'une même fratrie inscrit dans un autre accueil de loisirs municipal pour une session d'une semaine sur la même période de vacances.

Modes de paiements acceptés :
espèces, chèques, chèques vacances ANCV.

Quotient familial	Tarif normal
inférieur à 250 €	15 €
250 € - 324 €	25 €
325 € - 399 €	30 €
400 € - 524 €	40 €
525 € - 649 €	50 €
650 € - 1149 €	60 €
à partir de 1150 €	70 €

ANIMATIONS JEUNES

12-17
ANS

DÉPAYSEMENT, AVENTURE ET DÉCOUVERTES

La direction Jeunesse de la ville de Villeurbanne, située 15-17 rue Michel-Servet, et son pôle animations loisirs, accueillent des adolescents de 12 à 17 ans et proposent des activités de loisirs et des séjours. Parmi les objectifs : permettre aux jeunes de devenir autonomes et cultiver ensemble un esprit citoyen. Les activités, les séjours et les plannings sont aménagés pour que les adolescents se sentent investis, responsabilisés et acteurs de leurs vacances... Seul l'ennui n'est pas au programme !

Différentes formules de loisirs et de séjours sont proposées durant trois périodes de vacances. Retrouvez le programme détaillé avec les tarifications, avant chaque période de vacances sur :
www.villeurbanne.fr/vacances

Attention : Après une période de préinscription, les inscriptions définitives se font par tirage au sort si le nombre de préinscrits est supérieur au nombre de places disponibles

VACANCES D'HIVER DU 13 AU 19 FÉVRIER 2022

- ▶ **Séjour neige du dimanche 13 au samedi 19 février.**
- ▶ **Activités à la journée et à la carte du lundi 21 au vendredi 25 février.**
- Préinscription et dépôt des dossiers du 10 au 20 janvier 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de préinscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, jeudi 20 janvier 2022 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 21 janvier 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous)
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

VACANCES DE PRINTEMPS

DU 19 AU 29 AVRIL 2022

- ▶ **Activités à la journée du mardi 19 au vendredi 22 avril.**
- ▶ **Séjour du dimanche 24 au vendredi 29 avril.**
- Préinscription et dépôt des dossiers du 14 au 24 mars 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité d'inscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, le jeudi 24 mars 2022 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 25 mars 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous).
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

VACANCES D'ÉTÉ

DU 7 AU 29 JUILLET 2022

- ▶ **Séjours « Esprit colo »**
- ▶ **Séjours « Nuits sous tente »**
- ▶ **Séjour « Cinéma »**
- Préinscription et dépôt des dossiers du 9 mai au 2 juin 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité d'inscription sur rdv).
- Tirage au sort, si nécessaire, jeudi 2 juin 2022 à 18h.
- Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, lundi 6 juin 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9h30 à 19h (sur rendez-vous).
- Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de prendre rdv).

À SAVOIR !

Des réunions de présentation des séjours sont mises en place pour informer les familles avant chaque période de vacances. Des réunions pour les jeunes sont aussi organisées les mercredis après-midi précédant les départs pour leur permettre de participer à l'organisation des séjours ! Pour toute question ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs à la direction Jeunesse ou à les contacter par téléphone au 04 78 85 55 82.

Durant le séjour neige, les journées sont rythmées par des sports de glisse et des jeux. Le séjour est ouvert quel que soit le niveau de pratique du participant en snow ou en ski. Ce séjour permet de conjuguer sport individuel avec entraide et coopération.

Pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (de moins d'un an) est obligatoire

Les séjours, « Esprit colo », « Nuits sous tente » ou « Cinéma » constituent la possibilité de sortir du cocon familial pour vivre une expérience collective valorisant l'initiative et l'esprit d'équipe. Au fil des séjours, les jeunes participent à de nombreuses activités et projets proposés par les jeunes et l'équipe d'animation. Ils partagent les plaisirs et la richesse de la vie en collectivité, en participant aux tâches de la vie quotidienne.

Les activités à la journée à la carte sont mises en place par l'équipe d'animation autour du sport, de jeux de sociétés ou de projets multimédias. Les activités peuvent être menées en partenariat avec des prestataires de loisirs.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au coronavirus, les animations, inscriptions et l'organisation de nos activités et séjours peuvent évoluer en fonction des décisions gouvernementales et de l'évolution des protocoles en vigueur.

MAISON DE QUARTIER DES BROSSES

6-25 ANS

AGIR ENSEMBLE ET SE CONSTRUIRE CITOYEN !

Pendant les vacances scolaires, la Maison de quartier des Brosses propose des activités de loisirs avec restauration pour les enfants de 6-11 ans, et sans restauration pour les 12-25 ans.

Ces activités peuvent se dérouler au sein de la Maison de quartier comme à l'extérieur, en fonction des thématiques de journées et des activités pensées par l'équipe d'animation.

Ces animations font une part belle au sport, à la culture, à la découverte, aux jeux, aux créations manuelles, au numérique... Elles ont pour but de favoriser l'esprit collectif, l'autonomie et l'envie d'agir ensemble.

Hors Vacances scolaires, rendez-vous tous les mercredis après-midi pour vivre des animations et défis pour toutes les tranches d'âges, enfant comme ados.

La direction et l'équipe d'animation répondent à toutes vos questions et vous aident à organiser vos vacances, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mardi matin.

Rendez-vous : 41 rue Nicolas Garnier

Tél : 04 72 37 02 22

www.mqb.villeurbanne.fr

M.Q.B. CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour mieux répondre aux besoins de chacun et de chacune, l'offre de loisirs est différenciée par tranche d'âge : 6-11 ans, 12-14 ans, 15-17 ans et 18-25 ans.

- ▶ Les accueils se déroulent durant chaque période de vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne et Noël).
- ▶ Des séjours sont organisés durant les vacances en fonction des projets et peuvent se dérouler à la montagne, à la mer, à la campagne...
- ▶ Les tarifs sont adaptés aux revenus des familles et varient selon le quotient familial.
- ▶ La possibilité de pédibus est envisagée selon la demande.

Les inscriptions doivent avoir lieu dans le mois précédent les vacances scolaires et sont limitées en fonction des disponibilités. La présence des parents est obligatoire et pour toute inscription, il est demandé une prise de contact auprès des services de la MQB qui gère les inscriptions.

RÉCAPITULATIF INSCRIPTION

1. Remplir le dossier d'inscription

disponible à l'accueil de la MQB ou sur
www.villeurbanne.fr/vacances

2. L'accompagner du règlement** et des pièces suivantes :

- une copie des pages vaccins du carnet de santé (comportant le nom de l'enfant)
- une copie d'attestation d'assurance responsabilité civile stipulant la couverture des activités extra-scolaires pour l'année en cours
- une photocopie du justificatif de quotient familial de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition

Pour les séjours jeunesse et Vacances sport :

- le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site www.villeurbanne.fr/vacances (vacances sport - accéder à la démarche) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.
- une photocopie de l'attestation CMU pour les personnes en bénéficiant

Pour les séjours jeunesse : le brevet de natation de 25 mètres

** modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV – CB acceptée pour Chamagnieu et Kid.

3. Se rendre au service indiqué dans ce document, selon les activités ou les séjours choisis.

Une réduction de 20 % est accordée à partir du 2^e enfant, d'une même fratrie, inscrit dans un accueil de loisirs municipal figurant dans ce document, pour une même période de vacances

La ville de Villeurbanne remercie ses partenaires :





vi || eurbanne